

Le président haïtien réitère qu'il y aura des élections dimanche malgré la déclaration du Sénat exigeant l'annulation du second tour



Haïti, 21 janvier, (Vatbefinfo, AlterPresse, RHC).- La situation reste très tendue en Haïti où malgré les protestations et la déclaration du Sénat demandant l'ajournement du second tour des élections, prévu dimanche, le président Michel Martelly a annoncé la tenue des élections.

Des barricades de pneus ont été érigées par des étudiants de l'Université d'État d'Haïti, devant la Faculté de droit à Port-au-Prince. Ils ont lancé des pierres. La police a riposté en lançant des gaz lacrymogènes sur les manifestants.

Le Sénat a adopté une résolution exigeant l'annulation du second tour des présidentielles et des législatives partielles prévues pour le 24 janvier 2016, par 15 voix pour et 5 abstentions.

Le vote, prévu dans un premier moment pour aujourd'hui a été avancé.

La résolution demande au Conseil électoral provisoire de suspendre toute continuation du processus pour cause de violation du décret électoral.

Le sénat a également décidé de créer une commission sénatoriale d'enquête sur les dénonciations d'irrégularités graves et de fraudes massives lors des élections du 9 août et du 25 octobre 2015, qui sont à l'origine d'une grave crise politique dans le

pays.

À l'heure actuelle le candidat du Parti haïtien Tèt kale (Phtk) au pouvoir, Jovenel Moïse, mène, seul, sa campagne électorale, étant donné que Jude Célestin, son rival au second tour, refuse d'y participer à ce qu'il qualifie de "mascarade".

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/81915-le-president-haitien-reitere-quil-y-aura-des-elections-dimanche-malgre-la-declaration-du-senat-exigeant-lannulation-du-second-tour>



Radio Habana Cuba